

Passages borne

Comment gérer les badges occasionnels ? (tarifs, série...)

Les badges occasionnels sont des badges cartonnés avec un code-barres utilisés pour un repas unique. Ils ne sont pas nominatifs et doivent être déclarés en masse dans la catégorie "Occasionnel".

Paramétrage (Tarifs, Numéro de série, ...)

Ouvrir le menu **Personnes / Goupes de personnes / catégories**.

Dans la liste des catégories, cliquer sur **Occasionnel** dans la partie gauche de la fenêtre.

Dans l'onglet **restaurant**, cocher la ou les séries à mettre en service et renseigner pour chaque série les numéros de badges début et fin, ainsi que le prix du repas.

Pour chaque série, il est possible de choisir si les badges peuvent passer à chaque service ou s'ils sont limités sur un ou des services.

Encaissement des badges jetables (occasionnels)

Les opérations liées aux occasionnels sont faites sur une personne fictive qui s'appelle "Référence occasionnel".

Les encaissements sont à faire sur la carte "Référence occasionnel", dans la série qui correspond au tarif du passage.

Passage des badges jetables (occasionnels)

Les passages au restaurant sont affectés sur la carte "Référence occasionnel".

La création de passage manuel est possible, il demande par contre les numéros des badges qui auraient du passés afin de les désactiver.

Référence ID de l'article : #1006

Auteur : adminard

Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:52